

-----  
**MAIRIE DE VILLENEUVE D'AMONT**  
**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 11 MAI 2017**

Etaient présents : GRASSA Martine, MONNIN Marie-Claire, GODARD Jean-Louis, GODARD Vincent, GREUSARD Liliane, MARSOUDET Laurent, MONNIN Antoine, PONTTHUS Nathalie, ROLET Jean-Yves et ROLET Joëlle.  
Absents excusés : BERHAULT Jacques (procuration à Liliane GREUSARD).

**1. Devis des entreprises pour appartement locatif de l'école**

Madame GRASSA présente les deux devis proposés par les entreprises Belle-Maréchal et Electricité Henriët. Elle explique que la commission s'est réunie pour étudier les devis.

Les deux entreprises sont prêtes à travailler très vite.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte l'offre la moins disante de l'entreprise Belle-Maréchal pour un montant de 712.52 € HT soit 855.02 € TTC pour la VMC et 4 603.69 € HT soit 5 524.43 € TTC pour l'appartement.

**COMPTE-RENDU DIVERS :**

**AG de la CUMA** : L'association fonctionne bien. Du matériel nouveau a été acheté. La rotation du renouvellement des engins se fait bien. Certains membres du bureau seront « renouvelles » aussi.

**POINTS A VOIR**

**Election Présidentielle** : Quelques précisions ont été faites par Mme la Maire, c'est-à-dire lorsqu'une personne déléguée d'un parti vient se présenter afin de vérifier de déroulement du scrutin des opérations de vote, il ne faut pas oublier de lui réclamer sa pièce d'identité (en plus du document officiel fourni).

Rappel également sur la vigilance à apporter lorsque les électeurs votent, il faut impérativement que chacun passe dans l'isoloir afin de garantir la confidentialité et la légalité de ce vote.

**Réunion CCA800** le mardi 23 mai à 20h00.

**Commission école** : Mme la Maire informe les membres de la commission Ecole d'une réunion avec les Maires et les commissions écoles des 2 autres villages du RPI afin de discuter de l'avenir de ce même RPI et de la proposition de la MAS à ce sujet le Jeudi 18/05 à 19h00 à Villers sous Chalamont.

**COURRIERS DIVERS :**

- PREVAL voudrait acquérir un broyeur de végétaux afin de limiter le volume de stockage de ces mêmes végétaux en déchetterie et demande à la Commune si elle accepte de signer une convention.

Le Conseil dans sa majorité estimant que les volumes produits à Villeneuve ne sont pas très importants et ne nécessitent pas de faire venir ce broyeur décide de ne pas conventionner.

**QUESTIONS DIVERSES :**

- Problème d'EAU : Monsieur REBELLES signale qu'il y a un dégât des eaux dans son garage qui suite à l'avis de 2 plombiers, pourrait concerner la commune. Laurent MARSOUDET et Martine GRASSA iront voir cette famille le lendemain à 11h30.

- Il a été constaté des travaux dans le village qui n'ont pas donné lieu à une déclaration préalable en Mairie. Contact sera pris avec les personnes concernées.

- Article radio PLEIN AIR sur la MAS : Des Conseillers et adjoints demandent à Mme le Maire des infos sur l'article relayé par la radio Plein Air. Mme le Maire demande à ce que l'article soit lu à haute voix afin que chacun en ait connaissance. Elle apporte des précisions et des corrections sur cet article rédigé par la radio suite à une interrogation téléphonique par rapport à des infos fournies par une source (inconnue) et qui lui demandait de valider ces informations.

Dans ce texte, à part une précision sur les motifs de déménagement qu'elle admet avoir omis de citer, les autres infos sont justes, hormis le petit mot rajouté par le journaliste « mais jusqu'à quand » qui n'était pas du tout dans le contexte de la conversation. Suggestion est faite à Mme la Maire de prendre contact avec la radio

- Martine GRASSA sera absente du 13 au 17 mai. Le secrétariat sera fermé par la suite du 18 au 29 mai inclus.

La séance est levée à 22H00.

Vu par Nous, Maire de la Commune de Villeneuve d'Amont pour être affiché le 18 mai 2017, à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

A VILLENEUVE D'AMONT, le 16/05/2017

Mme la Maire,  
Martine GRASSA.